

JOURNAL DE ST-PETERSBOURG

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

ADMINISTRATION. — REDACTION. Tout ce qui concerne l'administration...

S'adresser à St-Petersbourg, au bureau spécial du Journal, lib. de la Cour Impériale...

PRIX D'ABONNEMENT A ST-PETERSBOURG.

Table with columns for location (Russia, Europe, etc.) and subscription periods (1 year, 6 months, 3 months).

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Les abonnements d'un an ne peuvent être pris que du 1^{er} janvier. Les abonnements datent du 1^{er} de mois...

PARTIE OFFICIELLE. SAINT-PETERSBOURG, 2 février.

CIRCULAIRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, EN DATE DE ST-PETERSBOURG LE 29 JANVIER 1873, N^o 3.

Ordre du jour du ministre des affaires étrangères du 29 janvier 1873, n^o 3. ADMISSION AU SERVICE en qualité de vice-consul à Paris...

Par un ordre du jour impérial dans le ressort du ministère de l'instruction publique, en date du 22 décembre 1872, n^o 17...

une prolongation de deux mois de son congé à l'étranger est accordée au conseiller privé Alexandre Ozorov...

MAISON DE S. M. L'IMPERATRICE. Nomination à la dignité de demoiselles d'honneur de Sa Majesté Impériale...

ARMÉE DE TERRE. Décès. Le général-major Laptchinsky, commandant de la 11^e brigade d'artillerie...

COMMISSION IMPERIALE D'AMORTISSEMENT.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1872, il est resté en circulation de l'emprunt russe à 3^o, contracté en vertu de l'oukase impérial du 20 mars 1859:

Table showing loan details: 10 inscriptions à 6,400 roubles chacune = 64,000 roubles; 1,451 " " 1,000 liv. st. = 1,451,000 liv. st.; 44,845 " " 100 = 4,484,500 " " = 5,935,500 liv. st.

En 1872 il a été racheté

à 100 livres sterling chacune:

Large table with multiple columns listing numbers and descriptions of bonds or shares, organized in groups of 10 inscriptions each.

à 1,000 livres sterling chacune:

Table listing numbers and descriptions of bonds or shares, organized in groups of 10 inscriptions each.

En tout deux mille quatre-vingt-cinq inscriptions:

Summary table: 10 inscriptions à 6,400 roubles chacune = 64,000 roubles; 1,360 " " 1,000 liv. st. = 1,360,000 liv. st.; 42,851 " " 100 = 4,285,100 " " = 5,645,100 liv. st.

PARTIE NON OFFICIELLE.

La Gazette (russe) de l'Académie croit savoir que dans ces derniers temps a eu lieu à St-Petersbourg toute une série de séances de la commission chargée d'organiser à Moscou le musée de Sévastopol...

Une correspondance de St-Petersbourg publiée par la Gazette russe de Moscou annonce que plusieurs étudiants des écoles supérieures de St-Petersbourg, renvoyés de la capitale à la suite des désordres de 1869...

L'Invalide russe dit qu'un négociant de Varsovie, M. Knohl, récemment décédé, a légué une somme d'environ 30,000 r. à différentes institutions de bienfaisance...

fondation de bourses au profit d'étudiants pauvres.

D'après le Kievianine, la grande propriété de Vichnevetsy, qui avait appartenu à M. Broehl Plater, a été achetée le 23 janvier par le prince de Hohenlohe...

Le Dnièpre a été pris par les glaces à la hauteur de Kiev dans la nuit du 23 au 24 janvier — 46 jours plus tard que l'année dernière.

Malades au 31 janvier. Sexe masc. 140, Sexe fémin. 59, Total. 199.

Total depuis l'apparition de la variole (du 1^{er} avril 1872 au 1^{er} février 1873):

Table with columns for location (Cas, Guérisons, Décès) and counts.

(Gazette de police de St-Petersbourg.)

On nous écrit de Moscou, le 31 janvier:

Dans la séance du 16 de ce mois, M. Liamine a annoncé au conseil municipal la confirmation de sa réélection comme maire de Moscou...

chakow, A. N. Strolmann et S. P. Koznow ont été élus pour le conseil d'administration.

La démission de M. Liamine, comme maire, que le Journal de St-Petersbourg a déjà annoncée sur la foi de la Gazette russe, a eu lieu en effet pour la cause qui y est signalée.

Les bals se succèdent ici sans interruption au théâtre, à l'assemblée de la noblesse, dans tous les clubs. La semaine dernière, il y a eu un bal en faveur des étudiants pauvres...

quelques-uns ne sont pas très-satisfaits de l'accueil qu'ils ont reçu. C'est un peu la faute de leurs amis par trop enthousiastes.

M^{lle} Ilma Murska est une vieille connaissance; elle a été reçue en amie; du reste elle n'a pas changé; elle est restée la même, avec ses brillantes qualités et ses petits défauts...

pels ne lui ont pas manqué. Cette artiste n'a eu peut-être que le tort de venir trop tard: le directeur de la troupe italienne eût été plus habile en nous l'envoyant au commencement de la saison.

« M^{lle} Ilma Murska est une vieille connaissance; elle a été reçue en amie; du reste elle n'a pas changé; elle est restée la même, avec ses brillantes qualités et ses petits défauts...

La direction générale de l'Exposition a fait publier la liste des membres des commissions des pays étrangers, en langues allemande, française, anglaise et italienne. Elle comprend 21 États pour lesquels, outre les membres des sous-commissions et ceux des commissions provinciales allemandes, 600 membres ont été nommés, à savoir : pour l'Amérique, 11, la Belgique 82, le Brésil 5, le Danemark, 13, l'Allemagne 9 et 201 membres pour les divers États de l'Allemagne, l'Égypte 12, la France 41, la Grèce 18, la Grande-Bretagne 43, l'Italie 48, le Japon 20, Monaco 1, les Pays-Bas 12, le Portugal 77, la Roumanie 15, la Russie 74, la Suède et la Norvège 40, la Suisse 27, l'Espagne 74, la Turquie 37, le Venezuela 1.

France.

La gauche républicaine s'est réunie le 9, sous la présidence de M. Fourcade. Dans cette séance un long débat a eu lieu sur les travaux de la commission des Trente.

M. Emmanuel Arago a rendu compte de ce qui s'est passé dans le sein de cette commission. Il a fait observer que les journaux avaient paru s'entendre pour ne pas parler de son amendement portant sur le point le plus aigu mais aussi, suivant lui, le plus important, la transmission des pouvoirs.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Les pouvoirs du président de la République continueront jusqu'au moment où l'Assemblée nouvelle aura constitué le pouvoir exécutif. »

Lorsque M. Arago a présenté cet amendement au sein de la commission, les membres de la majorité ont répondu que la voie était toute tracée, et que l'Assemblée et le président se retireraient lorsque la nouvelle Assemblée serait nommée.

Alors M. Arago a dit aux membres de la majorité de la commission :

« Voulez-vous prendre l'engagement de ne pas aller dans vos départements et de rester sur vos sièges pendant toute la période électorale ? »

Les membres de la majorité ont tous répondu : « non. »

« Ah ! leur dit M. Arago : je viens de découvrir votre batterie. »

« Vous vous réservez d'agir tous individuellement et vous voudriez condamner le pouvoir exécutif à l'impotence. »

« Vous voulez l'indéfinir. »

« Pendant cet intermède, vous irez tous dans vos départements. »

« Et pendant cet intermède on vous agitez, vous mettez à côté de M. Thiers un pouvoir, une commission qui l'empêchera de se mouvoir et qui cherchera à le renverser. »

Suivant M. Arago, M. Thiers doit dire aux députés de la droite qu'ils ne cherchent qu'à créer la monarchie ; il doit le faire savoir au pays ; et s'il ne le dit pas, si le pays ne le sait pas, les jours de la République et de son président en particulier sont comptés.

M. Jules Favre succède à M. Arago ; suivant lui, la gauche s'est jusqu'à ce jour sagement effacée, mais aujourd'hui, que la lutte est engagée, doit-elle encore s'effacer et laisser M. Thiers agir seul ?

La patriotique conduite de la gauche a servi les membres de la droite, qui, il faut le reconnaître, ont pris une certaine autorité dans le pays.

Les discours font beaucoup en France, et suivant M. Jules Favre, la gauche a laissé cet avantage à la droite qui en a largement usé.

Faut-il laisser M. Thiers continuer à marcher seul avec l'appui tacite de la gauche ? Il ne le croit pas ; le moment est venu d'agir et de paraître à la tribune.

M. Favre n'est pas d'avis qu'on fasse une démarche auprès de M. Thiers.

La gauche républicaine doit avoir une ligne de conduite indépendante vis-à-vis de lui.

M. Jules Favre soutient qu'il n'y aurait pas opposition de la part de la gauche contre M. Thiers, qui semble disposé à accepter le moins et à laisser les membres de la gauche doivent demander le plus ; il appuie et recommande l'amendement de M. Arago.

M. Jules Favre ne veut pas créer des embarras en parlant de la vice-présidence ; la droite pourrait, si cette institution était acceptée, imposer un homme de son choix qui entraverait peut-être le développement de la République ; en outre, voyant la résistance de ses amis, il n'insistera pas.

D'autre part, M. Thiers veut rester seul dans la lice. « C'est un duel, dit-il, entre la droite et moi. Laissez-moi donc faire. »

M. Jules Favre déclare que, malgré son admiration pour M. le président de la République, la gauche ne doit plus s'abstenir, elle ne doit plus voter silencieusement ; elle doit signaler cet article, honteux pour notre pays, que M. Thiers a qualifié de *chinoiserie*. Ce cérémonial d'entrées et de sorties n'est digne ni du président de la République qui les subit, ni du pays qui les lui laisse imposer par un certain nombre de ses représentants.

M. Jules Favre trouve monstrueux qu'une partie de l'Assemblée osât se conduire ainsi vis-à-vis de celui qui, par ses efforts patriotiques, par les sacrifices de toute nature, a pu, au bout de deux ans, rétablir la situation de la France et payé les trois quarts de sa dette sans que le pays en ait souffert.

Il faut donc que la gauche républicaine se prononce.

On M. Thiers ne doit pas être entendu à la Chambre et alors il faut adopter les idées de la droite :

« Un ministère responsable dans le vrai sens du mot. »

On M. Thiers doit être entendu, et alors est-il de la dignité des membres de la gauche de laisser imposer de mesquines et ridicules conditions à celui qui par sa sagesse, son activité, son patriotisme, s'est acquis la reconnaissance du pays ?

M. Jules Favre déclare qu'il n'est pas toujours de l'avis de M. Thiers ; il peut le discuter, mais il ne le laissera jamais amoindrir. Suivant lui, M. Thiers a fait une faute en n'insistant pas un gouvernement stable, en ne faisant pas prolonger ses pouvoirs, en ne créant pas un vice-président de la République lorsque le gouvernement assignait Paris.

M. le général Billot combat M. Jules Favre quant à ce qui a trait aux rapports du président avec l'Assemblée, qu'il ne considère que comme accessoire ; pour lui, il n'y a qu'un point important : la transmission des pouvoirs.

M. Octave Lafayette partage les idées de M. le général Billot.

M. Duvergier de Hauranne croit aussi qu'il ne faut s'occuper que de la transmission des pouvoirs ; on doit laisser régler les autres points par M. Thiers.

MM. Langlois et Henri Martin se prononcent dans le sens de M. Jules Favre.

La réunion, à l'unanimité, déclare qu'elle se prononcera devant la Chambre pour que la transmission du pouvoir exécutif soit réglée suivant la proposition, faite par le gouvernement, contenue dans l'art. 4, et rejetée par la commission des Trente, ou plutôt suivant l'amendement de M. Emmanuel Arago.

A la majorité des membres présents, la réunion décide qu'on s'opposera par le vote, et la parole, aux dispositions de l'article qui limite l'intervention de M. Thiers dans les débats législatifs.

La réunion décide que le bureau de la

gauche républicaine se rendra auprès de M. le président de la République, non pour le consulter, mais pour lui faire connaître les résolutions adoptées et les sentiments des membres de la réunion. La séance est levée à cinq heures, et la gauche républicaine se réunira de son bureau pour lui rendre compte de sa visite à M. le président de la République.

— On lit dans le *Bien public* :

« La dernière séance de la commission des Trente n'a pas répondu aux efforts et aux espérances de conciliation du gouvernement. L'attente générale a été déçue. On s'accordait à considérer le conflit comme résolu. A la dernière heure, s'inspirant plutôt, d'interprétations de journaux que de l'esprit des propositions elles-mêmes, la commission a rejeté les propositions, et, par un revirement inattendu auquel des déclarations formelles n'avaient préparé personne, remontant le chemin parcouru, elle est revenue à son point de départ. »

« Il serait puéril de chercher à dissimuler l'importance de cette décision regrettable ; mais l'esprit public aurait tort de s'en exagérer les conséquences et de lui prêter une gravité inquiétante. De part et d'autre il n'y a pas d'irritation ni de disposition à passionner le conflit ou à éviter les moyens de conciliation que la réflexion pourrait suggérer. »

« Le principal inconvénient de cette décision, c'est que le débat subsiste et qu'il en faudra demander la solution à l'Assemblée. C'est un retard fâcheux, il est vrai, mais la sagesse et la modération de l'Assemblée n'en peuvent laisser l'issue douteuse. »

« Peut-être, avant que la discussion publique soit commencée, la situation sera-t-elle déjà meilleure. Quelques-uns, parmi les membres qui ont voté avant-hier contre la proposition Dufaure, sentent déjà le poids de la responsabilité qu'ils ont assumée. Nous croyons savoir que des efforts sont ou seront faits afin d'atténuer la portée du vote d'avant-hier. »

« Pour notre part, nous ne nous départirons pas de notre modération ; nous persisterons à encourager toutes les tentatives de conciliation, certains du reste que l'Assemblée, prudente et patriote, saura donner à cette question délicate un dénouement conforme aux véritables intérêts du pays, et elle ne vaudra pas se prêter aux vœux de ceux de ses membres qui cherchent, par tous les moyens possibles, à maintenir l'instabilité du présent et l'incertitude de l'avenir. »

— Au sujet de la rupture qui s'est produite entre le gouvernement et la commission des Trente, le *Soleil* donne les détails suivants :

« Le 8, vers cinq heures, la nouvelle de la rupture se répandit tout à coup comme un coup de foudre dans les couloirs et dans la salle des séances; elle causa une émotion d'autant plus vive qu'elle était absolument inattendue. »

« Chacun savait depuis la veille que le gouvernement acceptait la rédaction de la commission sur deux points importants, sur les interpellations et sur l'intervention de M. Thiers dans la discussion des lois. En échange, les députés du centre droit s'étaient engagés à voter l'article 4 de M. Dufaure, débarrassé des mots « bref délai. »

« Les engagements pris étaient tellement précis que M. Thiers avait insisté auprès de ses amis pour leur conseiller de céder. Il comptait sur 17 voix pour l'article 4. Il en a obtenu 10. Sept députés avaient fait défaut au moment de la bataille, et après avoir obtenu les concessions voulues, ils passaient à l'ennemi. »

« Que s'était-il passé entre les deux séances, celle de vendredi et celle de samedi ? Il serait curieux de connaître par le menu les détails qui ont provoqué une conversion si prompte. Ce qu'on en sait ne laisse pas d'être intéressant. La droite, dirigée par M. de Larcy, avait eu vent de ce qui se tramait, et, dans la soirée de vendredi, on réunit dans un salon du faubourg Saint-Honoré les chefs du centre droit et les membres de la commission des Trente qui appartiennent à ce groupe parlementaire. »

« Là on les menaça d'une rupture définitive, on leur parla de la fusion prochaine et on alla jusqu'à leur déclarer que si la commission adoptait les propositions de M. Thiers, les légitimistes se sépareraient à jamais des orléanistes, le comte de Paris serait privé du concours que six mois de négociations lui assuraient dans les rangs des fidèles du comte de Chambord. »

« La droite s'est avancée plus loin pour vaincre les résistances ; elle a démasqué ses batteries et exposé son plan destiné à régler la transmission du pouvoir exécutif. Ce plan est assez simple. On sait que les pouvoirs de M. Thiers expirent, d'après le pacte Rivet, en même temps que ceux de l'Assemblée. »

« Rien de plus facile, à l'époque de la dissolution, que de décider que les pouvoirs de l'Assemblée finissent à une époque déterminée, et de nommer une commission présidée par les généraux Ducrot et Changarnier pour exercer le pouvoir exécutif pendant la période électorale et au-delà. Cette commission exécutive n'aura pas de peine à profiter d'un incident quelconque, trouble dans la rue par exemple, pour confier à l'un des prétendants à la couronne de France le soin de la présider. On devine le reste. »

« Quo qu'il en soit, le centre droit a fait volte-face au sein de la commission des Trente et voté contre le gouvernement. »

— Le procès du bibliothécaire de Troyes s'est terminé le 9, à onze heures du soir. 190 questions étaient posées au jury. Tous les faux ont été écartés ; sept chefs de détournement seulement ont été retenus. Des circonstances atténuantes ont été admises.

Harmand a été condamné à quatre années d'emprisonnement.

Grande-Bretagne.

Un des correspondants du *Times* donne les renseignements suivants sur le testament de Napoléon III :

« Ce document remonte au mois d'octobre 1869. A la fin de ce mois, c'est-à-dire au moment où l'empereur organisait le mouvement parlementaire et la responsabilité ministérielle avec M. Emile Ollivier, il déposait au Sénat des lettres patentes par lesquelles il constituait un conseil de régence sous la présidence de l'impératrice, assistée du prince Napoléon, et appelait à siéger dans ce conseil les hommes qui avaient la réputation d'être les plus fermes soutiens du régime antérieur, à savoir : MM. Rouher, de Lavalette, l'amiral Rigault de Genouilly, le baron Jérôme David, qui vient encore, et M. Laity, aujourd'hui décédé. Il énumérait ensuite plusieurs membres « de droit » : le ministre de la guerre, le commandant de l'armée de Paris, le premier président de la cour de cassation, qui se trouveraient en fonction au moment où commencerait la régence, et qui, par suite de la révolution du 4 septembre, ont disparu de la composition du présent conseil. »

— On lit dans la correspondance de Londres de la *Revue britannique* :

« L'année a fini tristement pour le chef de parti conservateur dans la Chambre des Communes, M. Disraeli a perdu sa femme, lady Beaconsfield, et ce deuil privé a été mentionné avec l'expression de la plus sincère sympathie

par les feuilles de toutes les opinions. C'est toute une légende que la vie conjugale de M. Disraeli à côté de sa vie politique. Quelques-uns de nos lecteurs pourraient croire que ce titre de lady Beaconsfield désigne une noble veuve, qui conserva le titre de son premier mari en épousant le second. Non, le jour où elle devint lady de M. Disraeli (en 1839), lady Beaconsfield, fille de M. John Evans, n'était que miss Vyndham Lewis. Mais elle appartenait en dot le héritage d'un oncle (sir James Viney), et c'était la fortune qui manquait au futur ministre pour assurer son élection au Parlement. Quelque fois qu'il était en son avenir, elle lui apportait encore ce qui ne nous est plus succès dans la vie, la même foi en nous par un autre nous-même, et miss Disraeli avait cette foi jusqu'à l'enthousiasme, une foi nullement affaiblie par le début peu brillant de M. Disraeli comme orateur. C'est quand, devenant ministre, M. Disraeli reçut de la reine l'offre de la pairie, qu'il refusa pour lui cette dignité et obtint de Sa Majesté le titre et le rang de pairie pour celle qui avait cru en lui, pour celle à qui il attribuait son élévation politique aussi bien que sa fortune inépuisable. »

« Lady Beaconsfield avait bien une vingtaine d'années de plus que M. Disraeli ; mais elle n'a jamais cessé d'être jeune pour lui jusqu'à l'âge de 80 ans qu'elle avait le jour de sa mort, comme, de son côté, lady Beaconsfield ne cessa jamais d'adorer son second mari, ne cessa jamais de l'exalter, avec une sorte d'émphase et ne cessa jamais d'être pour lui la plus dévouée des amies. On en cite deux témoignages héroïques : un jour qu'elle l'accompagnait à la Chambre, où il devait parler dans un débat important, elle eut le courage, de peur de lui causer une pénible émotion, de lui dissimuler qu'en fermant la portière de leur voiture les laquais lui avait égaré un doigt de la main droite. Par une dissimulation plus difficile et prolongée jusqu'à un dernier moment de sa vie, M. Disraeli a ignoré encore que, depuis quelques années, cette tendre et énergique femme avait au sein d'un cancer dont l'issue ne pouvait être que fatale, et qui lui infligeait de cruelles tortures. N'est-ce pas le sublime du dévouement conjugal ? »

« Les funérailles de lady Beaconsfield, célébrées avec une certaine pompe, ont été surtout remarquables par le détail sincère de tous les assistants, qui se racontaient ses nombreux actes de charité, car cette « épouse parfaite » était aussi une « mère des pauvres. »

Italie.

Le comité privé a terminé la discussion du projet de loi relatif au recrutement de l'armée le 8 février.

L'honorable La Russa a formulé une proposition tendant à élargir les cas d'exemption et de passage à la troisième catégorie ; cette proposition a été repoussée. Il a été aussi présenté un certain nombre de recommandations, qui seront transmises à la commission.

Le ministre de la guerre, en répondant aux divers orateurs, s'est attaché à démontrer que la nouvelle loi est plus avantageuse à tous les points de vue que la loi actuelle ; qu'elle est plus équitable surtout, en ce sens qu'elle fait peser sur tous sans distinction les charges du service militaire.

Tous les articles du projet ont été ensuite approuvés, sous la réserve des recommandations que la commission est chargée d'étudier, et que le ministre a déclaré être prêt à accepter pourvu qu'elles ne touchent pas aux bases fondamentales de la loi.

(Italie.)

— Les journaux de Gênes donnent la nouvelle d'un nouveau sinistre maritime analogue à celui du *Northwest*, mais où le capitaine, auteur involontaire de l'holocauste, a payé de sa vie l'accomplissement de son devoir.

Vers les 11 heures du soir, le pyroscaphe *Comte Cavour* prenait le large pour la France ; à la bouche du port, le capitaine Gavi (Vincent) aperçut qu'il courait droit sur une chaloupe à vapeur dépourvue de fanaux, qui se dirigeait vers le port.

Prévoyant un désastre, le capitaine fit mettre tout de suite une barque de sauvetage à l'eau et donna l'ordre de manœuvrer en arrière pour adoucir le choc qui lui ne pouvait empêcher. Mais ces généreux efforts ne servirent à rien. La chaloupe fut heurtée violemment et avec fracas, et ce fut un grand bonheur de pouvoir sauver l'équipage.

Mais peu satisfait de cela, le capitaine, qui voyait couler à fond la chaloupe à vapeur, sauta dedans pour l'attacher avec un câble au pyroscaphe et l'empêcher de disparaître. Malheureusement, en ce même instant elle s'enfonçait, entraînant avec elle dans l'abîme le brave capitaine, dont le cadavre n'a pu encore être repêché. Ce triste événement a produit une très douloureuse impression à Gênes.

Belgique.

Les évêques belges viennent de suivre l'exemple des évêques français à l'occasion du projet de loi présenté par le gouvernement italien pour la suppression des maisons générales. Nous trouvons à ce sujet les renseignements suivants dans le *Bien public*, de Gand :

« NN. SS. les évêques de Belgique, réunis à Tournai à l'occasion du sacre de M^r Dumont, ont pris plusieurs résolutions collectives d'une grande importance. »

« Nous croyons savoir notamment qu'une lettre de l'évêque a été adressée à S. M. le roi des Belges pour appeler l'attention de son gouvernement sur la situation faite à Rome au collège belge et à d'autres établissements analogues par la suppression projetée du collège romain. »

« La lettre de NN. SS. les évêques appelle également l'attention du gouvernement sur l'atteinte profonde dont est menacée l'autorité spirituelle du souverain-pontife par la suppression imminente des ordres religieux à Rome. NN. SS. les évêques espèrent que le cabinet de Bruxelles saura prendre en cette occurrence la défense des catholiques belges. »

« L'évêque de Belgique a également adressé une lettre collective à NN. SS. les archevêques et évêques d'Allemagne pour leur adresser une parole d'encouragement et de fraternelle consolation. »

« Une lettre analogue a été envoyée à M^r Mermillod et à M^r Lachat, le courageux évêque de Bâle. »

Espagne.

Dans son numéro du 11 février, le *Temps* résumait comme suit les nouvelles qui lui arrivaient d'Espagne et relatives à l'incident des officiers d'artillerie :

« On n'a pas oublié ce qui s'est passé en Espagne, au mois de novembre dernier, à la suite de la nomination du général d'artillerie Hidalgo au grade de capitaine-général des provinces basques. La majorité des officiers de l'arme à laquelle appartient ce général protestèrent avec une singularité vivante contre l'avancement trop rapide, suivant eux, de leur ancien compagnon, et l'accusèrent d'avoir pris part au massacre de la caserne San-Gil, en juin 1866. M. Hidalgo tint bon pendant quelques jours, et le ministère parut vouloir l'appuyer avec énergie. Pourtant lorsqu'une inter-

pellation porta l'affaire devant les Cortès, le général, attaqué à tort ou à raison, fut défendu avec une certaine mollesse, et il finit par se retirer. Tout rentra ainsi dans l'ordre après une discussion assez inépuisable. »

Mais il paraît que le ministère de M. Ruiz Zorrilla tenait à offrir une compensation au général Hidalgo. Les journaux de Madrid nous apprennent, en effet, que cet officier vient d'obtenir un commandement important dans l'armée qui opère en Catalogne. Aussitôt que cette nouvelle a été connue, les officiers d'artillerie ont recommencé à protester avec autant de vivacité qu'en août de novembre, et un grand nombre d'entre eux ont de nouveau offert leur démission. Seulement le ministère paraît décidé cette fois à ne pas tenir compte de cette opposition dangereuse. »

Dans la séance du 8 février, M. Ruiz Zorrilla, dans un discours énergique, a déclaré qu'il accepterait toutes les démissions présentées, et qu'il ferait respecter son choix. Les Cortès ont accordé à la suite de ce discours un vote de confiance au président du conseil des ministres, mais la situation du gouvernement n'est pas moins grave après ce vote, puisqu'il risque de se trouver tout à coup sans officiers d'artillerie, au moment où l'insurrection des carlistes devient plus menaçante. »

Une dépêche de l'Agence Havas nous apprend que les officiers démissionnaires « remettent leurs batteries sans opposition » ; on n'a donc pas à craindre de les voir se prononcer. Mais que fera le gouvernement de ces batteries, si elles ne sont pas commandées ?

Amérique.

ÉTATS-UNIS. — Le président a consulté le général Sherman, le 7 février, sur la meilleure position militaire à occuper autour de la ville du Lac-Salé.

Il a été ordonné à des troupes de se tenir prêtes à aller à Utah.

Les organes de Brigham Young conseillent le courage et même le martyre, s'il est nécessaire.

ALLEMAGNE.

Au dire des journaux de Berlin, la motion Lasker, concernant l'institution d'une commission d'enquête parlementaire sur les concessions de chemins de fer, a dû venir aujourd'hui, vendredi, à l'ordre du jour de la Chambre des Députés.

BAVIÈRE. — Le prince Luitpold de Bavière, est parti le 10 février de Munich pour Vienne porteur d'une lettre de condoléance du roi à l'empereur d'Autriche, à la suite du décès de l'impératrice Caroline-Auguste, et afin de représenter Sa Majesté Bavaoise aux funérailles de la défunte impératrice.

(Reichsanzeiger.)

GRANDE-BRETAGNE.

La correspondance officielle échangée entre le cabinet britannique et le gouvernement russe depuis le 17 octobre 1872 jusqu'au 31 janvier 1873 a été soumise le 11 février au Parlement.

ITALIE.

Rome, 10 février, soir. — On assure que la commission des corporations religieuses se réunira seulement mercredi, deux de ses membres étant toujours absents.

Chambre des Députés. — La Chambre adopte la proposition de M. Perrone, demandant une augmentation de crédit au budget définitif, pour le développement de la marine de guerre. Tous les chapitres du budget de la marine sont approuvés.

M. Laporta annonce une interpellation au sujet de l'intervention officielle du gouvernement dans la cérémonie funèbre qui a eu lieu à Florence pour Napoléon III.

M. Lanza répond qu'il n'y a pas eu de représentation officielle, et que les troupes s'y trouvaient pour le maintien de l'ordre.

M. Laporta maintient son interpellation.

La Chambre décide qu'elle aura lieu après celle sur la Banque nationale.

SUISSE.

Berne, mercredi 12 février. — Le Conseil fédéral a résolu que M. Mermillod, nommé par le pape vicaire apostolique à Genève, sera expulsé du territoire de la Confédération.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — D'après une dépêche de New-York, 11 février, les journaux américains voient dans l'abdication du roi Amédée un espoir que l'île de Cuba se détachera de la couronne d'Espagne.

Washington, 10 février. — La commission du Sénat chargée de l'examen des élections de la Louisiane, a déclaré que les rapports des deux bureaux électoraux étaient également illégaux.

Le Sénat a rejeté la proposition de M. Butler, tendant à augmenter les appointements du président, des ministres, des sénateurs et des membres du Congrès.

New-York, 11 février. — M. Boutwell a recommandé au Congrès d'adopter un bill obligeant la marine marchande américaine à employer le code international pour les signaux.

BOURSE DE BERLIN DU 14 FÉVRIER.

Cours du change.

A 3 semaines sur St-Petersbourg, 91 1/8 th. pour 100 r.

3 mois sur St-Petersbourg, 90 1/8 th. pour 100 r.

Prix des billets de crédit russes 82 7/8 th. pour 100 r.

Prix de la demi-impériale 5 th. 16 silb.

Emprunt russe de 1862 92.

Emprunt russe de 1869 91 1/2.

Obligations consolidées de 1870 92 1/4.

Emprunt russe 3 0/0 67.

1^{er} emprunt à lots et primes 130.

2^e emprunt à lots et primes 131.

5^e emprunt (1854) 77.

6^e emprunt (1865) 90 7/8.

Actions de la Grande Société des chemins de fer 94 1/2.

Obligations du chemin de fer Nicolas 76 1/2.

Actions du chemin de fer de Varsovie - Viennne, 82 7/8.

BOURSE DE RIGA DU 2 FÉVRIER.

Inscriptions 5 0/0 - 91 3/4 vend., 91 achet.

1^{er} emprunt intérieur 5 0/0 à primes : 153 1/2 r. vend., 152 1/2 r. ach.

2^e emprunt intérieur 5 0/0 à primes : 154 1/2 r. vend., 154 r. ach.

Actions du chemin de fer Dunabourg-Vitebsk 134 r. vend., 133 r. ach.

Actions du chem. de fer Rybinsk-Bologoe 62 r. vend., 61 r. ach.

Actions du chemin de fer Baltique 80 r. vend., 79 r. ach.

Actions de la Banque de commerce de Riga 168 r. vend., - r. ach.

BOURSE D'ODESSA DU 2 FÉVRIER.

Cours du change sur Marseille 348 5/8 cent.

Billets de banque 1^{re} émission 94 achet., 95 vend.

1^{er} emprunt intérieur à primes 152 r., ach., 153 1/2 vend.

2^e emprunt intérieur à primes 154 1/2 r., ach., 155 1/2 vend.

Lettres de gage de la Banque de Kherson, 87 7/8 ach., 88 1/4 vend.

BOURSE DE ST-PETERSBOURG du 2 (14) février.

Le change est resté le même qu'à la Bourse précédente ; nous devons toutefois reconnaître qu'une légère nuance de faiblesse s'est fait sentir. Nous caractériserons le mieux la situation, en disant que ce n'est pas le papier qui a été offert, mais que l'argent a fait défaut. — Ainsi la plupart des banquiers se sont abstenus de tirer sur Londres et pourtant la cote la plus basse est restée à 32 3/4, à cause de l'absence de preneurs.

Les maisons d'exportation ont donné 32 25/32, taux qui n'a pas été dépassé.

L'Amsterdam était demandé à 164 1/4, le Hambourg s'est traité à 277 et le Paris à 348 1/2.

Même toute, les affaires ont été languissantes et très-restrées.

En fonds publics il règne une stagnation analogue. Les transactions sont tout-à-fait insignifiantes et la demande est presque nulle.

Les Lots seuls présentent une exception favorable, car ils ont fait jusqu'à 153 et 155. Les Chemins russes se demandent toujours à 138 1/2, sans donner lieu à quelque affaire d'importance, les détenteurs insistent sur 139. Les autres chemins sont complètement délaissés.

Les billets de Banque n'ont pas varié depuis mardi dernier, pas plus que les Certificats de rachat et la Rente.

Les obligations Nicolas maintiennent la cote de 111, et les Consolidées de 1872 celle de 105, tout acheteurs.

Les actions des banques, loin de s'être relevées des derniers échecs, ont fléchi davantage et il ne se présente que des vendeurs pour toutes les dénomination.

Le tout en compte est plus offert et l'on attend une réduction ultérieure du taux de la Banque de l'Etat. Néanmoins le taux courant pour les prêts sur fonds publics est toujours 7 3/4, 8 1/2.

MARCHÉ DES CÉRÉALES, ETC.

Froment. Pour Saxonka et Samarka livrables au mois de mai on demande 14 r., 14 1/2 roubles et on offre 13 r. 60 c. à 13 r. 75 c. ; pour froment de Sibirie livraison en juillet 13 r. 13/4 r. vendeurs et 12 r. 50 c., 12 r. 60 c. acheteurs.

Avoine du poids de 6 pouds. A livrer en mai on donne 3 r. 80 c. et on demande 4 r., 4 r. 20 c.

Seigle. Livrable en mai de 7 r. 30 c. à 7 r. 50 c. vendeurs et à 7 r. acheteurs ; pour livraison en juin on demande 7 r. 20 c., 7 r. 30 c. et on donne 6 r. 80 c.

Graine de lin. A livrer de mai jusqu'en août on offre pour qualité inférieure de 11 r. à 11 1/2 r. et on demande de 11 1/4 r. à 12 1/2 roubles ; pour graine de bonne qualité 13 1/2 roubles, 13 1/4 r. acheteurs et 14 1/4 r., 14 1/2 r. vendeurs. On a vendu 2,000 th. livrables en juin à 13 1/2 r. avec 8 r. d'arrhes en deux fois.

Farine de seigle. Pour livraison en mai à 7 1/2 r. vendeurs en deux sacs.

Seigle. Pour disponible on demande de 49 r. à 50 r. et on donne 48 1/2 r. A livrer au mois d'août de 49 r. à 49 1/4 r. acheteurs et de 50 r. à 49 3/4 r. vendeurs.

Potasse de Kasan 1^{re} qualité. On demande pour livraison au mois de juillet et d'août 31 r. avec arrhes et on offre 30 r.

Chanvre. Le marché est calme et sans affaires.

Lin. On a acheté 400 tonneaux de diverses espèces, savoir : de Louba à 43 r., de Pava à 48 r. et de Soltzky à 38 r.

Huile de chènevis. Le marché est ferme. Au comptant on demande de 4 r. 50 c. à 4 r. 55 c. ; à livrer pendant les mois de juin-juillet à 4 r. 80 c. vendeurs et à 4 r. 75 c. acheteurs.

Huile de tannin. Il y a une demande assez considérable de 6 r. à 6 1/4 r. vendeurs.

Beurre. On demande pour beurre de Sibirie marchandise sur place 9 r. 60 c. ; à livrer au mois d'août à 9 r. 20 c. vendeurs avec 1 r. d'arrhes et à 9 r. acheteurs.

Coton. Le marché est sans affaires ; pour Américain disponible on demande 12 r., 12 1/4 roubles et pour Orléans 12 1/2 ; à l'ouverture de la navigation on demande pour le sava-nah 11 3/4 r. et pour l'Orléans 12 r.

Indigo. On a acheté 34 caisses de Bengale disponible au prix de 122 r. à 126 r. le poud.

Plomb. Le marché est ferme ; au comptant 28 r. vendeurs.

Soufre. Pour disponible on demande 95 c. le poud.

Pétrole. Le marché est plus faible ; on demande 3 r. 25 c. et pour une partie considérable on prendra 3 r. 20 c.

FAITS DIVERS.

M^{me} Bonneau, demeurant rue Descartes, 81, était seule dans son appartement à cinq heures et demie du soir, attendant que son mari revînt pour dîner, attendant que son mari vînt, au lieu de cela, lorsqu'un monsieur nu-tête, aux yeux hagards, aux gestes vêtés, à la figure animée, entra tout à coup sans frapper, vint jusqu'à sa chambre s'asseoir en face d'elle, et lui débita avec volu-

bilité, d'un ton fébrile et saccadé, les paroles suivantes :

« Madame, je suis un grand médecin spécialiste ; je guéris radicalement les maux de tête. Ayant appris que vous souffriez beaucoup de la migraine, je viens pour vous traiter. »

Cette dame comprit tout de suite qu'elle avait affaire à un fou, et, craignant qu'il ne fût dangereux, elle résolut de flatter sa manie :

« Et quel est votre remède ? » lui demanda-t-elle.

« Oh ! il est bien simple, madame, dit-il en tirant un rasoir de sa poche, je coupe la tête, puis, après l'avoir bien nettoyée, je la replace sur les épaules. » Ce disant, il menaçait de joindre l'action à la parole.

M^{me} Bonneau vit que le sang-froid seul pouvait la tirer de ce mauvais pas ; aussi répondit-elle très-posément :

« Je suis toute prête, monsieur, à subir cette opération ; mais permettez, auparavant, que j'aie pris une serviette dans la chambre à côté, afin de ne pas tacher ma robe. »

Et comme le fou paraissait comprendre la justesse de cette observation, elle passa dans une pièce latérale, enferma notre homme à double tour et alla promptement chercher des secours.

Quand les gardiens de la paix, accompagnés du concierge et de plusieurs voisins, arrivèrent, ils trouvèrent le fou agonisant ; une large blessure qu'il s'était faite à la gorge indiquait assez qu'il avait essayé de s'opérer lui-même.

Après enquête faite, il fut reconnu pour être un nommé Emilien Caron, échappé de la maison de fous de Clermont-les-Prés, et qu'on cherchait déjà depuis près d'un mois. (Ouvr.)

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Un de nos artistes parisiens, cherchant des sujets d'étude en Algérie, a été dernièrement, à Tlemcen, le héros d'une aventure qui a un caractère si particulier que je crois devoir la faire connaître à vos lecteurs. »

« M. B..., se trouvant dans la boutique d'un orfèvre juif, voulut lui faire une commande ; l'un parlant à peine français, l'autre pas du tout arabe, il n'y avait pas moyen de s'entendre. B... prit dans son portefeuille une feuille de papier sur laquelle il dessinait ce qu'il voulait ; le juif comprit et promit l'objet. M. B... avait à peine fait quelques pas quand il s'aperçut qu'il n'avait plus son portefeuille, contenant 800 fr. en billets. »

« Il courut chez le juif et réclama ; cette fois il fut impossible de s'entendre, le peintre cria, l'orfèvre jura n'avoir rien vu autre chose que le papier et le dessin. »

« La boutique, grande comme un demi-kiosque à journaux, n'avait pour tout meuble qu'un coffre avec tiroir fermant à clef ; M. B... demanda l'ouverture du tiroir ; le juif jura si bien qu'il n'avait pas la clef, que M. B... alla se retirer l'esprit troublé. Le lendemain, M. B... revint, le coffre fermé, le tiroir s'ouvrit, et M. B... trouva et reprit son portefeuille. »

« Le juif, prononçant son air le plus souriant et son plus beau français, demanda à M. B... : « Qu'est-ce que tu donnes, pour l'avoir trouvé ton portefeuille ? »

M^{me} HELENE S. VONGL

dentiste américaine de New-York, reçoit journellement, Petite-Morskaia, n° 21. 259

ÉTABLISSEMENT HYDROPATHIQUE

des docteurs Afanassiev et Waldenberg avec une annexe pour traitement au moyen de l'électricité, de l'oxygène et de la pulvérisation. Trotski personok, n° 7.

Docteurs consultants : M. le professeur E. I. Bogdanovski, diagnostic des maladies chirurgicales, les dimanches de midi à 1 h. ; M. le professeur J. V. Zablinski, thérapie des maladies, les jeudis de 9 à 4 h. ; M. le professeur M. M. Zounevitch, diagnostic des maladies internes, les mardis de midi à 1 h. ; M. le professeur M. V. Florinski, diagnostic des maladies de femmes et d'enfants, les lundis de midi à 1 h.

Le 7 avril prochain sera vendue à Paris, Hôtel Drouot, la magnifique galerie de tableaux modernes appartenant à M. Laurent Richard. Cette collection, de premier ordre et des plus belles, se compose de 60 tableaux, parmi lesquels se trouvent les plus importants des maîtres suivants :

O. P. 310

12 Jules Dupré, 11 Th. Rousseau, 6 Troyon, 6 Eug. Delacroix, 4 Corot, 3 Decamps, 2 Meissonnier, 2 Millet, 2 Germain, 2 Diaz, 2 Ziem, 2 Chardin, 1 Fromentin, 1 Marillat, 1 Prud'hon, 1 Clays, 1 Jongkind, 1 Oranckan.

Nous distribuons à nos abonnés, avec le présent numéro, un *Supplément* d'annonces judiciaires.

Représentations

Du 3 février.

GRAND THÉÂTRE. — Opéra italien. 4^e a. op. 18^e repr. — Un ballo in maschera, opéra en 4 actes. — (8 h.)

THÉÂTRE ALEXANDRA. — Kriken, Lustsp. in 4 Akten ; Bei Wasser und Brod, dram. Scherz mit Gesang in 1 Akt ; Zahnwehchen, Schwank mit Gesang in 1 Akt. — (7 Uhr.)

THÉÂTRE MICHEL. — Au bénéfice de M^{me} Marie Delaporte, Mademoiselle de Belle-Isle, drame en 5 Actes ; L'Avocat pédiacre, vaud. en 1 acte ; Recette contre les belles-mères s. com.-vaud. en 1 acte. (7 1/4 h.)

THÉÂTRE BOUFFE. — « Les Griffes du diable » avec les concours de M^{me} Siliy ; 3^e abonnement 3^e représentation. — (8 h.)

THÉÂTRE BERG. 7 1/2 h. Tous les jours représentation musicale, française et russe. 14

RÉPERTOIRE DE LA SEMAINE

Du 5 au 12 février.

GRAND THÉÂTRE. — Lundi 5. — Romeo et Giulietta, opéra (M^{me} Patti) ; 1^{er} abon. 19^e repr. — Mardi 6. — Ballo in maschera, op. (M^{me} Mallingier, Murska et Schacht) ; 2^e abon. 18^e repr. — Mercredi 7. — Mignon, opéra (M^{me} Nilsson et Dupré) ; 2^e abon. 19^e repr. — Jeudi 8. — Bénéfice de M. Nicolini. Romeo et Giulietta, op. (M^{me} Patti) ; — Vendredi 9

ON CHERCHE

une jeune personne connaissant bien la musique, le français, le russe, pour une demoiselle de quinze ans.

UNE JEUNE ANGLAISE

munie des meilleures recommandations, et parlant plusieurs langues, désire trouver une place de dame de compagnie, soit dans une famille, soit auprès d'une dame malade.

UN VALET de chambre français arrivant de Paris, désire se placer chez un monsieur seul.

LEÇONS PARTICULIÈRES D'ANGLAIS

Grafton House, Richmond Hill, London. Le directeur offre une maison distinguée et confortable aux messieurs qui veulent visiter l'Angleterre.

INVITATION.

Les anciens élèves de la pension du pasteur Murali sont invités à se réunir pour un dîner de camarades le 10 février, à cinq heures et demie.

Конкурсное управление по делам несостоятельных должников... Конкурсное управление по делам несостоятельных должников спущено С. В. и А. С. Коль, получив утверждение с-петербургского окружного суда.

AGENT

zur Vertretung einer rheinländischen Fabrik in Mantelöfen mit Regulirbinnenöfen und Kochmaschinen gesucht.

ACHAT AVANTAGEUX

MM. les amateurs de chevaux et d'équipages qui n'auraient pas de remises, d'écuries et de logements de cocher et qui désirent avoir leur propre écurie en ville jusqu'à l'été, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} mai (puis le transférer à la campagne ou le conserver au prix nominal).

CIRQUE HINNÉ

PLACE MICHEL. Aujourd'hui samedi 3 février GRANDE REPRÉSENTATION GALA AU BÉNÉFICE de M. C. Hinné fils et pour la 1^{re} fois: les 4 talons arabes en liberté, 1^{re} fois Pirouettes sur 2 chevaux par le bénéficiaire, 1^{re} fois l'échelle japonaise.

MACHINES AMÉRICAINES A FAUCHER LES GRAMINÉES EXCELSIOR

de J. F. Seiberling & Co à Akron, O. Etats-Unis d'Amérique d'après le jugement des Académies de Halle, Poppelsdorf et Hohenheim, les meilleures de ce genre.

BANQUE DE COMMERCE PRIVÉE DE MOSCOU.

Situation au 31 janvier 1873.

Table with columns for ACTIF and PASSIF, listing various financial items and their values in rubles and kopecks.

MÉLANOGENE. TEINTUR PAR EXCELLENCE DE DIQUÈME AINÉ DE ROUEN. Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe sans danger pour la peau et sans aucune odeur.

UN BON CUISINIER bien recommandé et muni d'excellents certificats, cherche une place en Russie ou à l'étranger.

UN BRASSEUR ET MALTEUR allemand, connaissant aussi la brasserie et la fabrication de la levure sèche, cherche une place en Russie.

LA BANQUE FONCIÈRE DU DON. porte à la connaissance du public, comme complément à sa récente publication, qu'à partir du 1^{er} février de l'année courante la Banque fera des avances:

HARENGS MATJES offerts en qualité supérieure par H. HOLTSMANN J^r, Hambourg. Dépôt et vente de Harengs, Sardines, Anchois, Edinburgh Scottines, Roulade de poisson islandaise, etc.

LABORATOIRE CHIMIQUE DE ST-PETERSBOURG. 1° Perspective Nevsky, maison de l'église catholique, mag. n° 3. 2° au pont d'Anitchkow, maison Mednikow.

SPECIALITÉS ÉTRANGÈRES: Savon de Thridace de Violet. Savon au suco de laitue de Pinaud. Produits aux Violettes de Parme et à l'Yang-Yang de Pinaud.

FIL DE FER LAMINÉ approprié pour chaînes, clous, vis et ressorts élastiques, livré en qualité supérieure par le Neuöger Bergwerks u. Hütten-Actien-Verein.

E. MELLIER, LIBRAIRE DE LA COUR IMPÉRIALE, au pont de Police, maison de l'église hollandaise, à St-Petersbourg. Abonnement pour 1873 JOURNAL DE LA JEUNESSE.

UNE BELLE COLLECTION D'ANTIQUITÉS ROMAINES trouvées à Cologne et aux environs, consistant en objets de bronze, faïences, verres, en terra sigillata et terra nigra.

UNE MAISON de campagne, située sur la plage de Biderlinghof, près de Riga, contenant 6 chambres chauffées, avec 3 verandahs, et dans des atténuances séparées.

SOIERIES LYONNAISES. Le soussigné, représentant de plusieurs fabriques lyonnaises de premier ordre, dont il tient constamment un dépôt des mieux assortis, à l'honneur de prévenir que toutes les commandes confiées à ses soins seront effectuées dans le plus bref délai et sur échantillons.

FLEUR MOUSSEUSE DE COGNAC du High-Life. BREVETÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER. Dépôt unique: 6, rue de Lafayette, près le Nouvel-Opéra.

Caviar de l'Oural de poissons pêchés au croc. Huitres, Pâtés en terrines, Saucisson italien, Sardines de Rodet et de Philippe Canot, Raisin, Mandarines, Poires-Duchesses, Fruits confits de Paris, des frères Obrecht, Gaufres, Dattes d'Alger, différents articles gastronomiques, Vins et Liqueurs choisis.

VIOSCHINE. Grande Morskaïa, n° 33 et perspective Nevsky à côté de la ligne des Orfèvres, n° 1.

LA DIRECTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE l'incendie fondée en 1827 à l'honneur d'annoncer que conformément au § 37 des statuts de la Compagnie l'Assemblée générale annuelle ordinaire de MM. les actionnaires est fixée au 4 février.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE FONCIÈRE DE NIJNI-NOVGOROD-SAMARA à l'honneur d'inviter MM. les actionnaires de la Banque à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le 13 mars de l'année courante.

RUDOLF L. KOCH SEUL AGENT POUR L'EMPIRE DE RUSSIE POUR LA VENTE des véritables machines à coudre américaines de la Compagnie GROVER & BAKER.

BOURSE DE ST-PETERSBOURG DU 2 FÉVRIER 1873.

Large table with multiple columns: CHANGE, FONDS PUBLICS, CHEMINS DE FER, VALEURS NON LIBÉRÉES, ACTIONS ET OBLIGATIONS, VALEUR primitive, Ache-teurs, Ven-teurs, VEN-tes faites.